

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

Nombre de conseillers

Membres	09
Présents	07
Représentés	01
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

DELIBERATION N° DE\_010825\_3

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du 1<sup>er</sup> août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier août à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Frédéric DUPLÉIX,

Absent Excusé : Mme Michèle TIXIER-GALLAND

Pouvoir : M. Alexandre BOURDERY a donné procuration à M. Alain BUJADOUX

Date de convocation : 28 juillet 2025

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

## Choix de l'entreprise - travaux de la déviation de Chez Bardy

*Vu le Code de la commande publique,*

*Vu le marché public relatif au dévoiement de voirie du village de Chez Bardy,*

*Vu le rapport d'analyse des offres établi, suite à l'ouverture des plis le 25 juillet 2025,*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché de travaux pour le dévoiement de voirie au village de Chez Bardy, comme suit :

Lot	Entreprise retenue	Montant du marché HT
Unique	TTPM	35 075.00 €

- APPROUVE l'inscription de ces sommes au budget,
- AUTORISE le Maire à signer le marché ainsi que toutes pièces à intervenir.

Le Maire,  
Alain BUJADOUX




Le secrétaire  
Jean-Marie BERTRAND



